

Vaccin dcaT (diphtérie, coqueluche acellulaire et tétanos)

Santé publique – Fiche d'information

L'immunisation est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, elle a permis l'élimination, l'endiguement et le contrôle de maladies qui étaient autrefois très courantes au Canada. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Que sont le tétanos, la diphtérie et la coqueluche?

Ces infections bactériennes peuvent entraîner des complications graves, y compris la mort.

Le tétanos : Peut causer des contractions musculaires douloureuses (spasmes). Touche les muscles partout dans le corps, y compris ceux de la tête et du cou. Peut causer des problèmes de mastication, de déglutition et de respiration. Les infections au tétanos peuvent souvent être mortelles lorsqu'elles touchent les muscles respiratoires. Le tétanos ne se transmet pas d'une personne à l'autre. Les spores du tétanos vivent dans la terre, la poussière et le fumier. Elles peuvent pénétrer dans l'organisme par une coupure, une écorchure ou une brûlure sur la peau. Les symptômes peuvent commencer à apparaître de sept à dix jours après l'infection.

La diphtérie : Peut causer l'apparition d'un revêtement épais (membrane) dans l'arrière du nez et le fond de la gorge. Cette muqueuse peut causer des problèmes respiratoires, une paralysie, une insuffisance cardiaque et même un décès. La diphtérie peut se transmettre par la toux, les éternuements ou le partage de nourriture et de boissons. La diphtérie cause parfois des plaies cutanées. Les contacts avec les spores peuvent aussi propager l'infection. Les symptômes peuvent commencer à apparaître de deux à cinq jours après l'infection.

La coqueluche : Cette maladie provoque de longues quintes de toux qui peuvent empêcher les bébés et les enfants de manger, de boire ou même de respirer. Elle peut entraîner une pneumonie, des lésions cérébrales, des crises épileptiques et la mort. La coqueluche est facilement transmise par la toux, les éternuements ou le contact face à face. Les symptômes peuvent commencer à apparaître de sept à dix jours après l'infection.

Qu'est-ce que le vaccin dcaT?

Le vaccin dcaT est approuvé par Santé Canada. La plupart des enfants reçoivent une série de vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche dans le cadre du calendrier de vaccins recommandés. Cette série primaire offre une protection forte contre ces trois maladies pendant que les enfants grandissent. Le vaccin dcaT renforce leur protection contre ces maladies lorsqu'ils sont plus âgés. Le vaccin ne contient aucune bactérie vivante; il ne peut donc pas causer de maladie.

Qui devrait recevoir le vaccin dcaT?

Tous les adolescents devraient recevoir une dose de rappel du vaccin dcaT entre l'âge de 13 et de 15 ans. Le programme d'immunisation scolaire du Manitoba offre le vaccin dcaT aux enfants de huitième et de neuvième année. Si votre enfant a manqué sa dose, il peut tout de même en obtenir une auprès d'autres dispensateurs de vaccins.

Les adultes devraient recevoir une dose du vaccin dcaT tous les dix ans pour renforcer la protection contre le tétanos.

Les personnes enceintes devraient recevoir le vaccin dcaT à chaque grossesse. Cette dose protège leur bébé contre la coqueluche à la naissance. Le meilleur moment de recevoir ce vaccin est lorsque la personne est enceinte de 27 à 32 semaines, mais il est possible de l'obtenir en tout temps pendant la grossesse.

Les enfants âgés d'au moins sept ans qui n'ont pas reçu leurs vaccinations primaires contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche devraient consulter leur dispensateur de vaccins afin de déterminer les vaccins et le nombre de doses requis pour être protégés contre ces maladies.

Vaccin dcaT (diphtérie, coqueluche acellulaire et tétanos)

Qui NE devrait PAS recevoir le vaccin dcaT?

Parlez à votre fournisseur de soins de santé si vous ou vos enfants :

- avez eu une réaction allergique grave après avoir reçu une dose précédente du vaccin dcaT;
- êtes allergique à l'un des ingrédients du vaccin;
- avez développé le syndrome de Guillian-Barré dans les six semaines suivant la réception d'un vaccin antitétanique.

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé si vos enfants sont âgés de moins de sept ans et n'ont pas reçu toute la série primaire contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche. Ils pourraient nécessiter un vaccin différent pour compléter la série.

Les personnes ayant une forte fièvre devraient reporter la vaccination jusqu'à ce qu'elles soient rétablies. Il est tout de même possible de recevoir un vaccin si la maladie est légère, par exemple un rhume.

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin dcaT?

Santé Canada approuve les vaccins après un examen de leur qualité et de leur innocuité. Il est bien plus sûr de se faire vacciner que de contracter le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche. Parmi les réactions courantes au vaccin, notons de la douleur, des rougeurs ou de l'enflure à l'endroit où le vaccin a été injecté. Certains enfants peuvent faire de la fièvre, être somnolents ou de mauvaise humeur, manquer d'appétit ou avoir mal au ventre. Il s'agit de réactions bénignes qui durent généralement entre un à deux jours. Il est possible d'administrer de l'acétaminophène (p. ex., Tylenol) pour soulager la fièvre ou la douleur.

Il ne faut JAMAIS donner de l'acide acétylsalicylique (Aspirine) aux enfants, car cela peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée syndrome de Reye.

Une réaction allergique grave est un effet secondaire sérieux, mais rare, du vaccin. Les symptômes peuvent inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou un gonflement de la gorge et du visage. Il est important que vous ou vos enfants restiez 15 minutes en observation à la clinique après avoir reçu un vaccin. Composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus proche pour obtenir une aide

immédiate si une réaction se produit après votre départ de la clinique.

Signalez tout effet secondaire grave ou inattendu à un fournisseur de soins de santé.

Votre dossier de protection

Tous les vaccins que vous recevez sont inscrits sur votre fiche d'immunisation dans le registre d'immunisation du Manitoba.

Ce registre :

- permet au fournisseur de soins de santé de savoir quels vaccins votre enfant ou vous-même avez reçus ou avez besoin de recevoir;
- permet de produire les fiches d'immunisation ou les avis d'immunisation vous indiquant que des vaccins sont en retard;
- permet aux responsables de la santé publique d'évaluer l'efficacité de différents vaccins pour prévenir des maladies.

Pour savoir comment obtenir une copie de votre dossier d'immunisation, consultez le : www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/div/records.fr.html.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège vos renseignements et ceux de vos enfants. Vous pouvez demander que vos renseignements médicaux personnels et ceux de vos enfants ne soient pas visibles par les fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus : www.gov.mb.ca/health/publichealth/surveillance/phims.fr.html.

Consultez la version la plus récente du présent document ou d'autres fiches d'information et ressources sur les vaccins à l'adresse : www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/div/index.fr.html.

Pour en savoir plus sur le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (le vaccin dcaT) :

- discutez-en avec votre fournisseur de soins de santé;
- téléphonez à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou au 1 888 315-9257 sans frais ailleurs au Manitoba;
- consultez le site Web du Programme d'immunisation du Manitoba au : www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/div/index.fr.html.